

Septembre 2025

INFORMATIONS AUX PARENTS DES ÉLÈVES EN DERNIÈRE ANNÉE DE SCOLARITÉ OBLIGATOIRE – 11^{ÈME} ANNÉE

Madame, Monsieur,
Chers parents,

La fin de la scolarité obligatoire de votre fille ou de votre fils approche et nous souhaitons vous rappeler quelques points essentiels pour que vous puissiez accompagner au mieux votre enfant dans ses nombreuses démarches :

POSSIBILITÉS DE FORMATION APRÈS LE CO

Nous allons remettre à votre enfant la brochure [Que faire après l'école obligatoire? | Etat de Fribourg](#), qui peut vous apporter les compléments d'information dont vous pourriez avoir besoin. Elle se trouve également sur le site internet du COSO sous l'onglet « Services », puis « Orientation scolaire et professionnelle ».

AGENDA (soirées, séances et journées d'information, portes ouvertes, visites, tests d'aptitudes)

De même, la brochure [Manifestations et tests d'aptitudes | Etat de Fribourg](#) vous a été envoyée par courrier postal par notre service cantonal et se trouve également sur le site du COSO. Cette brochure propose notamment la liste des « soirées d'information des institutions du secondaire 2 », dont vous retrouvez ci-après un tableau récapitulatif des conditions d'admission. Elle regroupe également d'autres manifestations ainsi que la liste des « tests d'aptitudes et d'admission », exigés par certaines associations professionnelles, institutions de formation ou entreprises. De même, deux matinées **INFO-Métiers** auront lieu à Fribourg le samedi 15 novembre et au CO de la Tour-de-Trême le samedi 8 novembre. Vous retrouvez le détail de ces manifestations sur le site : [Berufs-Info-Métiers | État de Fribourg](#).

La participation à ces séances d'information est très vivement recommandée. De plus, le respect de tout délai d'inscription est du ressort de l'élève et de ses parents.

Nous vous informons également qu'une brochure d'information et un formulaire d'inscription sont disponibles si votre enfant souhaite effectuer une 12^{ème} année linguistique (DAL) sur le site : [12e année linguistique | État de Fribourg](#). Les inscriptions se font entre le 1^{er} décembre et le 15 février pour l'année suivante. Attention car les dossiers sont traités par ordre d'arrivée.

PLACES D'APPRENTISSAGE (formation professionnelle initiale)

La majorité des places disponibles sont annoncées sur le site www.orientation.ch dès le mois d'août. Les démarches de recherche peuvent donc débuter rapidement. Nous nous permettons de préciser que la recherche d'une place de formation incombe aux jeunes et à leurs parents. Des conseils concernant les démarches de candidature pour une place d'apprentissage, par ailleurs abordés en classe, se trouvent dans le dossier d'orientation de votre enfant intitulé « **Une vie, des directions** », au chapitre « **Réaliser** ».

STAGES

Nous conseillons vivement aux élèves d'accomplir plusieurs stages avant et pendant leur 11^{ème} année. Pour ce faire, votre enfant peut passer en tout temps à l'orientation pour obtenir des adresses, qui se trouvent également sur les deux sites suivants :

- [Rechercher un stage - orientation.ch](http://Rechercher_un_stage_-_orientation.ch)
- www.fristages.ch (plateforme fribourgeoise)

Nous demandons aux élèves partant en stage de remplir un **guide de stage**, document disponible à l'orientation, sur le site du COSO ainsi qu'à l'adresse suivante : [Information et documentation | Etat de Fribourg](#)

ENTRETIENS D'ORIENTATION

Nous vous rappelons également qu'à tout moment de l'année, le centre d'orientation est à votre disposition et à celle de votre enfant.

En effet, la réalisation d'un projet professionnel ou de formation demande de la persévérance et votre enfant n'est pas toujours à l'abri de déceptions. Dans ces moments-là, vos encouragements et votre soutien pour continuer à entreprendre les démarches nécessaires sont importants. Cependant, si vous constatez que votre enfant se décourage ou que la réalisation de son projet s'avère difficile, n'hésitez pas à prendre contact pour que nous puissions préciser ensemble les options et solutions possibles.

Nous souhaitons plein succès à la concrétisation du projet de votre enfant et vous adressons, Madame, Monsieur, Chers parents, nos salutations les meilleures.

Isabelle Nicolet P.
Conseillère en orientation



Elodie Piccand
Agente en information documentaire





Conditions de passage au Secondaire 2 dès l'année scolaire 2020/21

Elèves du CO Ecoles publiques	Conditions ¹	Admission en 1 ^{re} année		
		Gymnase	Ecole de commerce	Ecole de culture générale
Classes prégymnasiales 10H	22 points et plus et aucune de ces 4 notes inférieure à 5	Admis	Non	Non
	Autres résultats	Non	Non	Non
Classes prégymnasiales 11H	Exigences du type de classe atteintes	Admis	Admis	Admis
	Exigences du type de classe non atteintes	Non	Non	Non
Classes générales 11H	20 points et plus et aucune de ces 4 notes inférieure à 4.5	Admis	Admis	Admis
	19 points et plus et aucune de ces 4 notes inférieure à 4	Non	Examen d'admission FR - AL - MA - AN (sans les notes des écoles du cycle d'orientation)	Examen d'admission FR - AL - MA (les notes des écoles du cycle d'orientation comptent pour 50%)
	Exigences du type de classe atteintes		Concours	
Exigences du type de classe non atteintes	Non	Non	Non	Non
Classes à exigences de base	Exigences du type de classe non atteintes	Non	Non	Non

Fribourg, le 7 octobre 2019

¹ Le nombre de points est la somme des 4 notes des branches comptant pour l'atteinte des exigences selon le type de classe, soit : français (1x), mathématiques (1x), allemand et anglais (moyenne 1x), sciences de la nature (ou latin pour les élèves en PGL) et histoire-géographie (moyenne 1x)